

CONDITIONS GENERALES

Dons, Inscriptions & Embarquement

Révision Février 2023

Association Vitaminsea.blue | 3 quai Capo-d'Istria, 1205 Genève - Suisse



Table des matières

Préambule :	3
1. Avant-propos	3
2. Collaborer, former, protéger	3
3. Définitions	3
Conditions générales de donation	4
1. Objet	4
2. Faire un don	4
3. Mode de paiement	4
4. Confidentialité des données	4
5. Preuve de donation	4
Conditions générales d'inscription	5
1. Objet	5
Séjour de navigation	5
2. Adhésion	5
Cotisation.....	5
3. Inscription	5
Inscription à un séjour de navigation	5
Annulation par le membre.....	5
Annulation d'un séjour par Vitaminsea.blue	6
4. Tarifs	6
Généralités.....	6
Tarifs Standards	6
5. Tarifs « Bosco »	6
Offre Bosco – jours prépayés (paiement mensuel)	6
6. Tarifs Préférentiels	7
Offres préférentielles.....	7
7. Séjours exceptionnels	8
8. Validité des tarifs	8
9. Rabais et ristournes	8



10.	Escompte	8
11.	Modalités de paiement	8
12.	Livraison	9
13.	Confidentialité des données.....	9
14.	Preuve de paiement.....	9
15.	Remboursement	9
16.	Force majeure.....	9
17.	Tribunal compétent	10
Conditions générales d'embarquement.....		11
1.	Objet	11
2.	Affiliation à l'association et parrainage :.....	11
3.	Age requis	12
4.	Compétences maritimes	12
5.	Aptitudes physiques et questions médicales.....	12
	Generalités.....	12
	Vaccins	13
	Mal de mer	13
6.	Séjour de navigation	13
7.	Transports	13
8.	Hébergement	13
9.	Affaires du participant	14
10.	Caisse de Bord	15
11.	Sécurité	15
12.	Assurances.....	15
13.	Avarie	15
14.	Repas et intendance	15
15.	Renseignements	15
16.	Informations bancaires.....	16



Préambule :

1. Avant-propos

Les conditions générales décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'association Vitaminsea.blue d'une part, et de ses membres, donateurs et participants d'autre part. Toute acceptation de ces présentes conditions générales suppose l'acceptation inconditionnelle et irrévocable de celles-ci.

2. Collaborer, former, protéger...

Vitaminsea.blue est une association à but non-lucratif créée à Genève en 2021. Elle propose des séjours de navigation à la voile dans un concept nommé "navigation collaborative". Ceci vise à rendre la voile accessible au plus grand nombre et permettre aux membres de découvrir la voile en pleine mer. Vitaminsea.blue prône l'échange de connaissances et de compétences afin de proposer une expérience de vie à tout l'équipage mêlant détente, apprentissage et partage.

Dans la même optique, l'association soutient des formations, et autres projets notamment environnementaux et/ou sociaux-éducatifs.

3. Définitions

Dans la suite des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous s'entendra au sens de sa définition.

- « Membre » : toute personne physique ou morale affiliée à l'association Vitaminsea.blue
- « Donateur » : toute personne physique ou morale qui agit à des fins de donation au profit de l'association Vitaminsea.blue sans contrepartie autre que celles précisées sur le site.
- « Participant » : toute personne physique et membre de l'association Vitaminsea.blue montant à bord d'un bateau dans le cadre d'une activité organisée par ladite association.
- « Inscription » : Action par laquelle un membre retient une place à l'avance et pour un séjour défini sur un des bateaux de l'association Vitaminsea.blue
- « Avoir » : Argent appartenant à un membre, mais détenu par l'Association Vitaminsea.blue. Cet argent est uniquement valable pour l'inscription à des séjours organisés par ladite association.
- « Cotisation » : Montant annuel à verser par le membre pour conserver son affiliation à l'association Vitaminsea.blue.
- « Formulaire de paiement » : interface sécurisée de paiement en ligne qui indique les caractéristiques du montant versé par le donateur ou le membre.
- « Don » : acte par lequel le donateur s'engage à verser un montant d'argent sans autres contrepartie que celles indiquées sur le site et l'association Vitaminsea.blue à le réceptionner.



Conditions générales de donation

1. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des dons sur Internet de l'association Vitaminsea.[blue](#).

2. Faire un don

A travers le site de l'association Vitaminsea.[blue](#), Le donateur accède au formulaire de paiement. Il choisit ou saisit le montant ou le multiple de don souhaité, s'identifie, accepte les conditions générales et valide le formulaire de paiement.

3. Mode de paiement

Le règlement des commandes s'effectue par carte bancaire ou par virement bancaire.

Le donateur garantit l'association Vitaminsea.[blue](#) qu'il dispose des fonds et des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui lors de la validation du paiement.

En cas de paiement par carte bancaire, les dispositions relatives à l'utilisation frauduleuse du moyen de paiement prévues dans les conventions conclues entre le donateur et l'émetteur de la carte, et entre l'association Vitaminsea.[blue](#) et son établissement bancaire s'appliquent.

4. Confidentialité des données

Lors d'un paiement par carte, les informations qui sont demandées au donateur lors du don sur Internet sont nécessaires au traitement de la transaction en ligne. Elles sont traitées de manière confidentielle. Le donateur dispose d'un droit de rectification relatif aux données le concernant.

5. Preuve de donation

Lors d'un paiement par carte, les données enregistrées via le formulaire de paiement pour le compte de l'association Vitaminsea.[blue](#) constituent la preuve de paiement des dons en ligne effectués par le donateur. En outre, un e-mail de confirmation est envoyé par Vitaminsea.[blue](#) pour résumer et confirmer la transaction.



Conditions générales d'inscription

1. Objet

Séjour de navigation

Vitaminsea.[blue](#) propose des séjours de navigation sur un voilier. Ceux-ci peuvent avoir une durée minimale de 1 jour selon les disponibilités.

2. Adhésion

Cotisation

Le membre paie la cotisation pour l'année civile en cours. Le montant n'est pas calculé au prorata.

En payant la cotisation annuelle, toute personne physique ou morale pourra faire entendre sa voix à l'assemblée générale comme mentionné dans les statuts de l'association.

En cas de non-paiement de la cotisation pour la nouvelle année, le membre perd son statut de membre de l'association Vitaminsea.[blue](#), et par conséquent ses droits de naviguer. Si le membre possède un avoir, il le conserve et peut être utilisé aux conditions de l'offre à laquelle il est lié. Il faut toutefois payer la cotisation avant de pouvoir utiliser l'avoir en navigation.

3. Inscription

Inscription à un séjour de navigation

Tout membre désireux d'embarquer, que ce soit individuellement ou dans le cadre d'un groupe, est tenu d'initier son inscription de préférence via le site web de l'association. Dans tous les cas, l'inscription devient effective au versement d'un acompte de 30% du prix total et/ou de la déduction de l'avoir si existant au plus tard 30 jours avant la date d'embarquement et dès lors que le formulaire d'inscription rempli et signé a été reçu par l'association Vitaminsea.[blue](#).

Si le tarif du séjour réservé par le membre dépasse le montant de son avoir obtenu via une ou plusieurs offre(s) préférentielle(s), alors le membre paie les jours supplémentaires au tarif standard. (Cf. 4. Tarifs standards).

Vitaminsea.[blue](#) se réserve le droit de refuser ou d'annuler une inscription si le nombre de participants n'est pas suffisant pour valider un séjour qui couvre tous les frais de fonctionnement.

Annulation par le membre

Si le membre décide d'annuler son inscription, il doit en informer Vitaminsea.[blue](#) au minimum 1 mois à l'avance. Son avoir peut être utilisé pour une autre inscription future. Si le membre ne contacte pas Vitaminsea.[blue](#) dans ce délai, son avoir est perdu.



Annulation d'un séjour par Vitaminsea.blue

Si Vitaminsea.blue se voit dans l'obligation d'annuler un séjour de navigation, le membre sera remboursé sous forme d'avoir. Celui-ci peut être utilisé pour réserver un autre séjour à hauteur du montant de l'avoir et aux mêmes conditions de l'offre à laquelle le membre avait initialement souscrit.

4. Tarifs

Généralités

Il faut voir les tarifs affichés sur le site comme une participation aux frais de fonctionnement de l'association Vitaminsea.blue. Ils sont renseignés « toutes taxes comprises » et en totalité. Aucun frais supplémentaire obligatoire ne sera facturé au participant. On peut subdiviser les tarifs en trois catégories :

1. La participation à la caisse de bord (détails dans « 10. Caisse de bord », dans les conditions générales d'embarquement plus bas)
2. Participation aux frais annuels (entretiens et équipement de la flotte, frais administratifs, ...)
3. Remboursement des parts sociales

Tarifs Standards

Ces tarifs concernent soit les inscriptions pour une/des place(s) individuelle(s) à bord, soit la privatisation du bateau pour un équipage max de 10 membres (skippers inclus), sauf en cas d'accord spécifique.

Selon les jours de l'année et de la position géographique du bateau, le coût d'un séjour peut varier mais reste dans la fourchette indiquée (si fourchette indiquée sur le site web). Le membre doit choisir ses dates de navigation selon les disponibilités et est ensuite dirigé vers la suite du processus d'inscription.

Pour le début de ses activités, Vitaminsea.blue propose des tarifs avantageux nommés « tarifs de lancement » qui feront office de « tarifs standards ». Si ces tarifs sont en vigueur, ils sont dès lors clairement indiqués sur la page « tarifs » du site.

5. Tarifs « Bosco »

Les tarifs Bosco s'appliquent aux membres ayant souscrit une offre Bosco détaillée ci-dessous. Ils concernent uniquement les inscriptions de place(s) individuelle(s) à bord.

Offre Bosco – jours prépayés (paiement mensuel)

En souscrivant à cette offre, le membre verse mensuellement un avoir qu'il peut utiliser pour la réservation de jours de navigation. Il bénéficie des **tarifs « Bosco »** en vigueur sur le site et uniquement à hauteur du montant de l'avoir versé via cette offre.

Le membre perd le droit à ce tarif préférentiel s'il met fin à son versement mensuel et dépense la totalité de son avoir versé via cette offre.

Après trois mois de retard, Vitaminsea.blue met automatiquement fin au droit du membre de profiter de cette offre. Le membre peut néanmoins utiliser son avoir restant aux mêmes conditions.



Vitaminsea.blue se réserve le droit d'afficher ou de supprimer cette offre à tout moment sur le site <https://vitaminsea.blue>.

6. Tarifs Préférentiels

Les tarifs préférentiels (en vigueur sur le site) concernent uniquement les inscriptions de place(s) individuelle(s) à bord.

Ils s'appliquent aux **membres actifs de soutien, membres collectifs de soutien, membres d'honneur et aux membres historiques**.

Néanmoins, les membres ne rentrant dans aucune des catégories précitées peuvent tout de même bénéficier de ces tarifs préférentiels en souscrivant à une des offres préférentielles détaillées ci-dessous.

Offres préférentielles

Les offres préférentielles ont comme but premier de soutenir Vitaminsea.blue en permettant au membre d'investir dans l'association et en contrepartie de bénéficier des tarifs préférentiels. Les rabais obtenus grâce à ces offres sont uniquement applicables sur l'inscription d'une ou plusieurs place(s) à bord, mais pas sur la privatisation du bateau entier.

Offre Capitaine - jours prépayés (paiement comptant)

En souscrivant à cette offre, le membre obtient un avoir qu'il peut utiliser pour la réservation de jours de navigation. Il bénéficie du **tarif préférentiel** en vigueur sur le site et uniquement à hauteur du montant de l'avoir versé via cette offre. Son avoir doit être utilisé dans les 2 ans suivant son versement.

Le membre perd le droit au tarif préférentiel lorsqu'il dépense la totalité de son avoir versé via cette offre.

Offre Amiral – jours prépayés (paiement annuel)

En souscrivant à cette offre, le membre verse annuellement un avoir qu'il peut utiliser pour la réservation de jours de navigation. Il bénéficie du **tarif préférentiel** en vigueur sur le site et uniquement à hauteur du montant de l'avoir versé via cette offre.

Le membre est en mesure de réserver son premier jour de navigation 1 ans après le premier versement. Dès la seconde année il doit réserver 1 séjour par an en utilisant l'avoir versé.

Le membre perd le droit à ce tarif préférentiel s'il met fin à ses versements et dépense la totalité de son avoir versé via cette offre.

Après trois mois de retard, Vitaminsea.blue met automatiquement fin à cette offre. Le membre peut néanmoins utiliser son avoir restant aux mêmes conditions que l'offre à laquelle il avait souscrit.

Vitaminsea.blue se réserve le droit d'afficher ou de supprimer ces offres à tout moment sur le site <https://vitaminsea.blue>.



7. Séjours exceptionnels

Les séjours exceptionnels ne sont pas soumis aux tarifs décrits précédemment (de par leur nature, localisation ou projets très spécifiques) et leurs conditions tarifaires leur sont propres.

Ces séjours sont clairement indiqués sur le site ainsi que leurs tarifs.

8. Validité des tarifs

Les tarifs des inscriptions sont ceux en vigueur le jour du paiement. Ils sont libellés en francs suisses et calculés toutes taxes comprises (si non spécifié sur le site). Vitaminsea.blue s'accorde le droit de modifier les tarifs à tout moment. Toutefois, Vitaminsea.blue s'engage à conserver les prestations commandées aux tarifs indiqués lors de l'enregistrement de l'inscription.

9. Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que Vitaminsea.blue est amené à octroyer compte tenu de des frais de maintenance ou de la prise en charge par le membre de certaines prestations.

10. Escompte

Aucun escompte n'est consenti en cas de paiement anticipé.

11. Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par carte bancaire ;
- Soit par virement bancaire

Le membre garantit l'association Vitaminsea.blue qu'il dispose des fonds et des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui lors de la validation du paiement.

En cas de paiement par carte bancaire, les dispositions relatives à l'utilisation frauduleuse du moyen de paiement prévues dans les conventions conclues entre le membre et l'émetteur de la carte, et entre l'association Vitaminsea.blue et son établissement bancaire s'appliquent.



12. Livraison

La confirmation d'inscription est effectuée :

- Par voie électronique

Le délai de réception de la confirmation d'inscription indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne peut pas donner lieu au profit du client à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'annulation de la commande.

13. Confidentialité des données

Les informations qui sont demandées au membre lors du paiement sur Internet sont nécessaires au traitement de la transaction en ligne. Elles sont traitées de manière confidentielle. Le membre dispose d'un droit de rectification relatif aux données le concernant.

14. Preuve de paiement

Les données enregistrées via le formulaire de paiement pour le compte de l'association Vitaminsea.blue constituent la preuve de paiement des inscriptions en ligne effectuées par le membre. En outre, un e-mail de confirmation est envoyé par Vitaminsea.blue pour résumer et confirmer la transaction.

15. Remboursement

Le membre peut prétendre à un remboursement en espèce dans les cas suivants :

- Cessation des activités Vitaminsea.blue

16. Force majeure

La responsabilité de Vitaminsea.blue ne peut pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales d'inscription découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil suisse.



17. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales d'inscription est soumis au droit suisse.



Conditions générales d'embarquement

1. Objet

De manière générale et quel que soit le projet, le membre embarquant à bord est vivement encouragé à participer à toutes les activités nécessaires à la navigation sur un voilier dont voici quelques exemples (liste non exhaustive) :

- Les manœuvres
- La conduite
- La réflexion sur le tracé d'une route
- La cuisine à bord
- Le ravitaillement
- L'entretien
- La documentation du voyage (écrit ou visuel)

Pour aller plus loin, le participant peut demander qu'on lui assigne un rôle pendant une période définie. Ceci ayant pour but de renforcer son apprentissage sur un aspect particulier de la navigation en vue par exemple de transmettre son savoir à son prochain.

Le membre est aussi invité à s'intégrer à des activités variées que l'on pourrait considérer comme secondaires. Celles-ci diffèrent selon les centres d'intérêts des autres membres de l'équipage. De la même façon, il est grandement apprécié que les participants puissent partager leurs centres d'intérêts liés ou non à la navigation.

Régulièrement, un débriefing est organisé afin que chacun puisse s'exprimer sur son intégration à bord et sur ses désirs pour les jours suivants.

2. Affiliation à l'association et parrainage :

Toute personne, adulte comme enfant, qui embarque sur un bateau de l'association Vitaminsea.blue est tenue d'en être membre en vertu d'obligations légales. En plus d'accepter les présentes conditions générales, le participant doit s'affranchir de sa cotisation annuelle. Celle-ci est à payer obligatoirement au moins 30 jours avant la date de l'embarquement.

Au moment de la toute première affiliation, le nouveau membre peut remplir le champ « Je suis parrainé par le membre suivant » du formulaire d'inscription. Le parrain en question recevra un jour de navigation gratuit (non transmissible et non valable pour les séjours exceptionnels). Vitaminsea.blue se réserve le droit d'afficher ou de supprimer cet avantage à tout moment.



3. Age requis

Il n'y a pas de limite d'âge pour l'embarquement des seniors à bord. Les caractéristiques des activités liées à la manœuvre et aux déplacements sur un voilier en haute mer sont toutefois à prendre en compte dans la décision d'effectuer une demande d'inscription pour un embarquement.

Les adolescents jusqu'à 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte ; une décharge de responsabilité spécifique est demandée pour les mineurs entre 15 et 18 ans.

4. Compétences maritimes

Aucune compétence maritime n'est requise pour embarquer à bord. Les navigations sont ouvertes à tous, débutants, amateurs et marins expérimentés.

5. Aptitudes physiques et questions médicales

Generalités

Le participant est tenu de compléter et de signer le formulaire d'inscription (document fourni par l'association Vitaminsea.blue) qui atteste qu'il ne présente pas de problèmes médicaux pouvant compromettre son aptitude à embarquer.

La vie à bord d'un navire présente en effet un certain nombre de contraintes et de risques. Il convient d'une façon générale de s'assurer que l'état de santé du participant soit compatible avec l'embarquement. En cas de doute, le participant doit consulter son médecin avant de s'inscrire à une navigation, de façon à éviter de devoir ultérieurement annuler son inscription et de subir les pénalités d'annulation. De façon plus précise il convient de veiller aux facteurs suivants, qui peuvent constituer des contre-indications :

- Toute affection (épilepsie, trouble du rythme cardiaque...) faisant courir le risque d'une perte brutale de connaissance,
- Les maladies cardio-vasculaires,
- La grossesse, qui contre-indique formellement l'embarquement,
- L'intégrité fonctionnelle des membres inférieurs et supérieurs et l'absence d'handicaps sensoriels (visuel et/ou auditif) sont requises pour participer aux manœuvres,
- Une maladie non stabilisée ou en cours d'évolution ou une maladie nécessitant une surveillance ou un traitement régulier en milieu spécialisé.

Si le participant suit un traitement médical, il doit se munir d'une quantité suffisante de médicaments pour la durée totale de l'embarquement.

Pour embarquer, le participant est tenu de remplir le formulaire « Informations médicales » (fournie par l'association) le placer dans une enveloppe scellée que qu'il apportera à bord. Celle-ci sera placée en lieu sûr et ne sera ouverte qu'en cas de force majeure.



Vaccins

Pour les navigations dans le pourtour du bassin méditerranéen et de l'Atlantique, il est recommandé que les vaccins suivants soient à jour : diphtérie, tétanos, poliomyélite, rougeole et hépatites. Pour tout renseignement supplémentaire, le site Internet <https://www.healthytravel.ch/> prodigue des conseils médicaux aux voyageurs.

Mal de mer

Si le membre est sujet au mal de mer, il doit se munir à titre préventif de médicaments nécessaires avant l'embarquement. Il est recommandé de se renseigner à cet effet auprès d'une pharmacie.

Le mal de mer est souvent provoqué par la faim, le froid ou la fatigue. Il ne faut pas hésiter, par conséquent, à bien se couvrir et à manger. Il ne durera en général pas plus d'une journée. Nul n'est à l'abri de ces désagréments, même les plus grands marins.

6. Séjour de navigation

Le séjour débute le jour du début de l'inscription et prend fin lors du dernier jour de l'inscription. Si le participant souhaite mettre fin à son séjour prématurément, il doit en référer au commandant de bord en premier lieu. Celui-ci fera son possible pour congédier le participant dans les délais demandés. Les éventuels frais occasionnés sont à la charge du participant et aucun remboursement n'est envisageable.

7. Transports

Les tarifs ne couvrent pas les frais d'acheminement du participant entre son domicile et le lieu d'embarquement ni le retour entre le port de débarquement et son domicile. Il lui appartient de faire le nécessaire pour arriver en temps utile sur le lieu de l'embarquement et pour organiser son retour.

Il est de la responsabilité du participant de se renseigner avant son départ sur les éventuels visas et vaccins nécessaires, selon les pays traversés lors des navigations, et de prendre les dispositions en conséquence. De même, il est de sa responsabilité de s'informer sur la validité du passeport spécifiquement exigée par certains pays (ex: 6 mois)

8. Hébergement

Le participant loge sur le bateau pendant toute la durée du séjour. Il partage sa cabine avec un ou plusieurs autres membres. Il peut éventuellement bénéficier d'une cabine privée moyennant des frais supplémentaires et si un arrangement est convenu entre le membre et Vitaminsea.[blue](#).

Les oreillers sont fournis, mais le participant doit apporter ses propres draps ou un sac de couchage ainsi qu'une serviette de bain. En fonction de la navigation, plus de détails sont fournis.



Le bateau est équipé de plusieurs cabines de douche et de plusieurs toilettes. Les ressources du bateau en eau potable étant limitées, il est recommandé d'en faire une consommation responsable. Le voilier dispose d'alimentation électrique pour permettre de recharger les batteries des appareils, mais le courant doit être consommé avec parcimonie.

9. Affaires du participant

Pour des raisons de place, il est conseillé d'emporter un minimum d'affaire. Le sac de voyage souple est idéal. En raison de leur encombrement, les valises en dure ne peuvent être embarquées.

D'une façon générale, prévoir des vêtements chauds, même en été, et des vêtements de rechange. Voici quelques affaires requises pour embarquer :

- Lampe frontale et pile de rechange
- Laine polaire
- K-way
- Bonnet et casquette ;
- Lunettes de soleil et crème solaire ;
- Médicaments personnels
- Maillots de bain
- Passeport en cours de validité
- Trousse de toilette et serviette
- Cash perso
- Sac de couchage ou draps
- Serviette de bain

Voici quelques affaires supplémentaires recommandées :

- Batterie nomade
- Panneau solaire nomade
- Chaussures aquatiques
- Palmes, masque, tuba
- Boules Quies
- Sac étanche

Les affaires requises pour embarquer sont listées et mises à jour dans la page « faire son sac » du site web.

L'association Vitaminsea.blue décline toutes responsabilités concernant les objets de valeur que le participant transporte avec lui.



10. Caisse de Bord

Le montant versé par le membre pour un séjour couvre la caisse de bord soit l'avitaillement, les frais de fuel et autres consommables inhérents à la navigation ainsi que les frais de port. L'alcool n'est toutefois pas compris dans la caisse de bord. La caisse de bord inclue également une rétribution modeste aux skippers, dans la mesure du possible.

11. Sécurité

Lors de son arrivée à bord, le participant reçoit un briefing qui détaille toutes les consignes nécessaires au bon déroulement du séjour. Pendant toute la durée du séjour, le participant est sous la responsabilité du commandant de bord, il doit donc respecter toutes les consignes venant de lui. En cas de non-respect de celles-ci, Vitaminsea.blue réserve le droit au commandant de bord de prendre des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du participant. Dans ce cas de figure, tous les frais engendrés par ces mesures sont à la charge du participant.

12. Assurances

Le participant doit avoir contracté une assurance maladie, accident et responsabilité civile en règle avant d'embarquer. Aucune assurance spécifique n'est nécessaire, les assurances standards sont suffisantes.

13. Avarie

En cas d'avarie, Vitaminsea.blue garantit de faire son possible pour régler le problème de la manière la plus efficiente possible, tout en priorisant en premier lieu la sécurité des participants. Néanmoins, Vitaminsea.blue n'est pas responsable en cas d'avarie non imputable au mauvais entretien du bateau ou à une négligence des règles de sécurité.

14. Repas et intendance

Le séjour comprend la pension complète à bord, néanmoins les boissons alcoolisées ne sont pas comprises. Les éventuelles notes de restaurants et les achats alimentaires annexes seront également à la charge du participant.

15. Renseignements

L'association Vitaminsea.blue se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.



16. Informations bancaires

Association Vitaminsea.**blue**
3, quai Capo-d'Istria, 1205 Genève, Suisse

Coordonnés virement en CHF

IBAN : CH07 0900 0000 1563 1726 6

BIC/SWIFT: POFICHBEXXX

PostFinance SA,
Mingerstrasse 20,
3030 Berne, Suisse

Coordonnés virement en EURO

IBAN : CH16 0900 0000 1563 1729 8

BIC/SWIFT: POFICHBEXXX

PostFinance SA,
Mingerstrasse 20,
3030 Berne, Suisse